

29-4-74

# MOUVEMENT EUROPÉEN

ASSOCIATION INTERNATIONALE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

† Léon BLUM, † Alcide DE GASPERI, † Robert SCHUMAN, † Sir Winston CHURCHILL, † Konrad ADENAUER,

Harold MACMILLAN, Jean MONNET, Paul-Henri SPAAK

SECRETARIAT INTERNATIONAL

14, RUE DUCOURNOY, BRUXELLES

TÉLÉGRAMMES : UNIEUROPA

TÉLÉPHONE : 13 85 20

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Bruxelles, le 29 avril 1974

## CONSEIL FÉDÉRAL

### CONVOCATION - MODIFICATIONS

Chère Madame, cher Monsieur,

Le calendrier des élections présidentielles en France a contraint le Comité Exécutif à prendre des dispositions modifiant la date des 17 et 18 mai retenue par le Comité directeur pour la session du Conseil fédéral. C'est la raison pour laquelle la convocation en date du 5 avril, que vous trouverez ci-joint, ne vous a pas été adressée et qu'elle doit, comme je le craignais d'ailleurs, être substantiellement modifiée quant au calendrier.

La session du Conseil fédéral du Mouvement Européen aura lieu les JEUDI 30 et VENDREDI 31 MAI prochains à PARIS. Le choix de ces jours et l'exclusion du samedi ont été décidés pour tenir compte de l'ouverture du week-end de Pentecôte et pour ne pas gêner exagérément les participants.

La session commencera le jeudi 30 MAI à 15 HEURES et se poursuivra au cours de toute la journée du vendredi 31 mai.

./..

./..

Les séances du jeudi 30 mai à 15 heures et du vendredi 31 mai à 15 heures auront lieu

dans la Salle MEDICIS du SENAT

PALAIS DU LUXEMBOURG - PARIS.

La séance du vendredi 31 mai à 9 HEURES 30 ne pourra malheureusement pas avoir lieu dans la même salle; elle se tiendra dans la salle des séances des Bureaux parisiens des Communautés Européennes  
61 rue des Belles Feuilles - 4e étage,  
75 PARIS 16e - tél. KLE 53.26

L'ordre du jour annoncé ne comporte pas de modifications.

Les réceptions prévues auront lieu. La date exacte et l'heure vous seront communiqués ultérieurement.

Les autres remarques contenues dans la lettre du 5 avril concernant notamment le logement, le parking et les documents demeurent en vigueur.

Quant à la date limite pour les propositions éventuelles d'amendement aux propositions éventuelles de modifications du Règlement intérieur et aux candidatures pour le Comité exécutif, elle est prorogée jusqu'au 14 mai.

Veuillez agréer, je vous prie, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Robert van Schendel